

CLASSE DE NEIGE

Informations avant le départ



AGENDA :

- **Départ : rendez-vous le 05/02/2018 à 5h45 précises**, à l'école Marcel Jeantet.
Les enfants ont besoin d'un pique-nique et d'un goûter pour le lundi, qui sera mis dans un petit sac à dos, avec une vraie gourde (qui sera réutilisée ensuite sur place). Les enfants pourront mettre dans leur sac à dos des petits jeux de société, des livres.
- **Retour : le 09/02/2018 vers 23h30** à l'école Marcel Jeantet.
Nous vous préciserons l'horaire exact du retour dans la journée du 9 février, sur le blog de l'école et sur un affichage devant l'école.

COORDONNEES DU SÉJOUR :

Classe de (choisir) Mme Dallier / Mme Arthur / Mmes Ihaddadene-Hadhiri
Le relais de l'Oisans
Hameau Le Désert
38350 L'Alpe du Grand Serre

Si vous souhaitez écrire à votre enfant au cours du séjour, nous vous conseillons d'envoyer vos courriers assez tôt, voire la semaine précédant le voyage.

Il vous est possible de remettre discrètement un courrier avant le départ.

AVANT LE DÉPART :

- Marquez toutes les affaires de votre enfant (vêtements, affaires de toilette, etc...) et mettez une étiquette avec son nom sur la valise.
- Faites la valise avec votre enfant, pour le responsabiliser, en complétant la feuille « trousseau » et en la remettant dans la valise. **ATTENTION** : les vêtements de ski sont obligatoires (combinaison ou pantalon de ski, anorak, gants de ski et lunettes ou masque de ski). Les enfants non équipés ne pourront participer aux activités extérieures sur place, pour des raisons de sécurité.
- Pour tout problème concernant votre enfant (énurésie (pipi au lit), terreurs nocturnes, ...), prévoyez le nécessaire et n'hésitez pas à nous en parler.

SONT INTERDITS :

- Les bijoux et objets de valeur.
- Les jeux électroniques et les téléphones portables.

Les MP3 (pour les trajets en car) et les appareils photos numériques sont tolérés mais nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de casse.

ARGENT DE POCHE :

- Les enfants peuvent emporter 20 € d'argent de poche au maximum afin de s'acheter de petits souvenirs. Merci de mettre l'argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant, à remettre à l'enseignant la semaine précédant le départ, avant le vendredi 2 février.

COMMUNICATION :

- Ne pas téléphoner pendant le séjour. En cas d'urgence, prévenir l'école qui transmettra.
- Le blog de l'école sera mis à jour chaque soir avec quelques photos de la journée. Vous pourrez y laisser des messages, que nous transmettrons aux enfants.
Rappel de l'adresse : <http://blog.ac-versailles.fr/ecolejeantetplaisir/index.php>